

## 16 Provinces

Nyanga/Département de Mougoutsi/Tchibanga/Session budgétaire du Conseil départemental

## Le budget en baisse de plus de 33 millions de francs

GRSN

Tchibanga/Gabon

LE budget de l'exercice 2017 du Conseil départemental de Mougoutsi est passé de 133 millions 800 325 francs à 100 millions 421 567 francs. Soit une baisse de 33 millions 378 758 francs. C'est ce qui ressort de la session ordinaire pour l'examen et le vote du budget primitif de ce conseil, tenu le 23 mai dernier, et dont les travaux ont été ouverts par le préfet de Mougoutsi, Mavoungou Mavoungou, représentant la tutelle.

Cette baisse non négligeable est liée au manque de productivité et à la baisse du prix des matières premières à l'échelle mondiale, a-t-on fait savoir.

Et, contre toute attente, c'est le premier vice-président de l'institution, Alain Martial Nzienguï qui a dirigé les travaux, suscitant aussitôt de



Les travaux du Conseil de Mougoutsi ont été ouverts par le préfet, Mavoungou Mavoungou.

Photo : GRSN

nombreuses interrogations des conseillers dont certains ont, sans y mettre de gants, ouvertement tiré à boulets rouges sur leur président, annoncé pourtant malade, pour sa présumée gestion opaque. En effet, s'il est vrai qu'une commission d'enquête et du suivi des actions et du fonctionnement du Conseil a été

initiée par la présidence du bureau, il reste que l'économie des investigations rendue par l'un des rapporteurs, Nganzi Nganzi, relève la responsabilité du président dans des engagements non concertés en faveur du Conseil, et donc sans avis favorable des conseillers. Après le retrait des invités,

les conseillers départementaux ont alors épluché l'ordre du jour, en examinant l'ensemble des rubriques contenues dans les sections recettes et dépenses. En imputation et nature budgétaire, les conseillers ont accordé une attention particulière aux chapitres pouvant accroître le budget de

l'institution à travers les retournes.

A l'issue d'un examen mené sous tension, au point d'occasionner l'arrivée forcée du président en salle, les conseillers ont voté à la majorité, le budget primitif de l'exercice 2017, en recettes et en dépenses à la somme de 100 millions 421 567 francs,

contre 133 millions 800 325 francs, en 2016.

Il convient de souligner que chaque conseiller a tenu à ce que les priorités étoffées dans certaines délibérations, au profit de la zone dont il est le représentant, soient mises en œuvre pour répondre aux attentes des populations.



Une vue des conseillers qui ont participé aux débats.

Photo : GRSN

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Parlement des juniors

## Les travaux de la 6e législature restitués aux jeunes Migovéens

Esaïe NDILOROU

Lambaréné/Gabon

LA salle des conférences du lycée Charles Mefane a abrité, il y a quelques jours, la cérémonie de restitution des travaux du Parlement des jeunes de la 6e législature. La mission était conduite, à Lambaréné, par le député du siège unique de Franceville, Gervin Landry Kah, qui était assisté d'un fonctionnaire de l'Assemblée nationale, Théophile Mondjo, et des deux jeunes parlementaires du Moyen-Ogooué, Racky Fleure Doutsoua Manfoumbi et Juddy Daniel Ivolou Ivolou.

En face de cette délégation, la directrice d'Académie provinciale (DAP), Martine Gisèle Koussou, les responsables et élèves des établissements secondaires de la province (lycée d'Etat Charles Mefane, collège Michel Fanguinaveny, collège Adiwa, lycée Janvier Nguema Mboumba, collège Ikapi Iwanguou, collège Saint-Vincent et lycée Méyé de Ndjolé).

Une assistance nombreuse donc, à laquelle les deux jeunes parlementaires migovéens ont fait le compte-rendu des travaux de la sixième session ordinaire, qui s'est tenue du 7 au 9 juin 2016 à Libreville. « Nous sommes des ambassadeurs du Moyen-Ogooué dans l'hémicycle Léon Mba. Là-bas, c'est une compétition sur le plan national avec les représentants des autres provinces. Cependant, nous nous sommes montrés valables et dignes dans les ateliers et les plénières dont nous venons



La DAP, Martine Gisèle Koussou, brandissant le rapport du Parlement des jeunes, qu'elle vient de recevoir des mains du député Théophile Mondjo.

Photo : E.N.

de vous faire l'économie», ont expliqué Manfoumbi et Ivolou. Peu avant d'ouvrir le chapitre des questions-réponses, sous le regard du facilitateur Gervin Landry Kah, qui intervenait quand cela s'avérait nécessaire.

On a assisté à des échanges très soutenus, non seulement par la pertinence des questions des autres camarades élèves, mais aussi par la clarté des réponses des parlementaires juniors. A cette occasion, il a été officiellement remis à la DAP, le rapport du Parlement des jeunes, intitulé "Résultats des travaux de la sixième session ordinaire". C'était peu avant qu'elle ne lève la séance, non sans avoir au préalable prodigué de sages conseils aux nombreux apprenants ayant assisté à la cérémonie.

Le Parlement gabonais des jeunes, rappelle-t-on, a pour objectifs de développer la formation civique des jeunes et de renforcer la solidarité et la fraternité entre eux. Il



Une vue des élèves lors de la restitution des travaux.

Photo : E.N.

vise aussi à offrir une tribune de concertation et des échanges aux jeunes du Gabon venant des différentes localités, âgés de 16 à 23 ans. L'activité menée à Lamba-

réné est également consignée dans les objectifs assignés à cette structure. Entre autres : sensibiliser les jeunes, les parents et les pouvoirs publics aux droits

de l'enfant ; éveiller les jeunes aux valeurs de paix, de tolérance, de dialogue, de développement et de démocratie en leur inculquant le sens des responsabilités.

Enfin, de protéger les enfants contre toute forme de violence et de pratique nuisible à leur épanouissement et contribuer au rayonnement du Parlement gabonais.



La table des officiels. Parmi eux, les deux jeunes parlementaires arborant chacun une écharpe.

Photo : E.N.